



BVVB INFO N°110

La Ville du Bois, 10 juin 2015

MANIFESTATION A10 GRATUITE PEAGE DE DOURDAN

Comme chaque année, BVVB a participé toute la journée a la distribution de tracts au péage de Dourdan. Une vingtaine d'élus locaux régionaux ont participé à l'opération de tractage. La presse était également présente, Le Républicain, Le Parisien et les journalistes des municipalités de Dourdan et Saint Arnoult en Yvelines. Plusieurs articles ont repris cet événement.



Péage de Dourdan sur l'A10, sens Paris-province, jeudi 21 mai. Jean-Claude Lagron (à gauche), président de l'association A10 gratuite, et ses adhérents ont distribué des tracts aux automobilistes pour réclamer la gratuité du tronçon francilien. (LP/Isoline Fontaine.)

Le débat sur les autoroutes continue

L'association A10 gratuite a mené une opération de sensibilisation toute la journée du jeudi 21 mai.

Ceux qui allaient au travail le matin dès 6h30 et ceux qui en revenaient le soir ont croisé au passage du péage de Dourdan les membres de l'association A10 gratuite au cours d'une opération de tractage destinée à informer les usagers des évolutions sur ce dossier depuis un an.

Faire rebondir le débat au Parlement

« Les choses se sont accélérées depuis un an. Nous avons eu

Les automobilistes ont montré leur soutien à l'association.

un débat autour de la nationalisation des sociétés autoroutières ou de la remise en cause des contrats de concession, un rapport de la commission développement

durable de l'Assemblée nationale et une certaine cacophonie gouvernementale », rappelle Jean-Claude Lagron, président. Beaucoup d'actualité en effet, mais, dans les faits,

peu de changement. « Nous n'avons eu que des annonces insignifiantes de la part du Premier ministre. Par rapport à l'ampleur du débat national, la montagne a accouché d'une souris », ajoute-t-il. Fort heureusement les idées de l'association ont avancé et, de l'aveu même du président, l'association possède maintenant de nombreux relais y compris au Parlement. « Nous allons prochainement rencontrer les différents présidents des groupes parlementaires et nous poursuivons également le travail avec plusieurs députés et sénateurs afin de déposer une proposition de loi pour

faire rebondir le débat », précise Jean-Claude Lagron. L'association souhaite en effet que des décisions structurelles soient prises avec le rachat des concessions ou la nationalisation des sociétés autoroutières. Le débat ne fait donc que commencer et l'association A10 gratuite annonce d'ores et déjà qu'elle demandera aux différents candidats lors des élections régionales de décembre de se prononcer sur la question. D'ici là, une nouvelle action est prévue, sur la RN20 cette fois, au feu rouge de Linas le jeudi 18 juin.

■ T.V.
• <http://a10gratuite.free.fr>

BVVB a en charge d'organiser le même événement au Feux de Linas.

La suite au verso...





CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2015

Un point important de ce Conseil Municipal était à l'ordre du jour : La présentation du document d'information communal sur les risques majeurs.

Rappelons, qu'à la suite des inondations successives subies par les habitants du centre-ville et de la RN 20 en 2013, nous avons adressé à notre Maire un courrier réf 353-13 réclamant un plan de prévention des inondations. En réponse à notre courrier, notre Maire nous a informés qu'un plan de prévention était en cours de réalisation. Le projet a été annoncé au cours de Conseil Municipal, dans les termes suivants :

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est un document réalisé par le Maire dans le but d'informer les habitants de sa commune sur les risques naturels et technologiques qui les concernent, sur les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre ainsi que sur les moyens d'alerte en cas de survenance de l'un de ces risques. Ce document contient quatre grands types d'information :

- La connaissances des risques naturels et technologiques dans la commune.
- Les mesures de prévention prises par la commune.
- Les mesures de sauvegarde à respecter (en cas de danger ou d'alerte).
- Le plan d'affichage dans la commune.

Nous avons eu le projet partiel de ce document qui comportera à terme une centaine de pages. Ce document sera relayé à l'ensemble des urbisylvains par l'intermédiaire du site internet de la commune, ou sur demande auprès de la Mairie. Nous vous communiquerons sa disponibilité. Il faut que ce plan soit présenté et adopté en Conseil Municipal. Ceci devrait être effectif avant la fin de l'année.

En questions diverses, la liste Vivre Autrement a posé deux questions qui a retenu notre attention :

- Pourquoi ne pas fusionner en une seule journée la Fête de la Saint Fiacre et le Forum des Associations ?
- Que compte envisager la Municipalité pour éviter que notre commune devienne un « Désert Médical » ?

En ce qui concerne la deuxième question, nous avons déjà interrogé notre Maire en mars 2015. Le Maire est assez inquiet face à ce problème. Le cabinet médical existant devrait disparaître en 2017.

Un prochain Conseil Municipal est déjà annoncé pour le mardi 30 juin 2015 19h15 en salle du Conseil Municipal.

OPERATION COMMUNE A10 GRATUITE/BVVB SUR LA RN20

Après le succès de notre opération de tractage au péage de Dourdan le 21 mai, nous renouvelons l'opération sur la RN 20 avec le thème suivant :

ET VOUS ? Pour désengorger la RN 20, Comme-nous, exigez :

- ▶ La gratuité des tronçons franciliens de l'A10 et de l'A11.
- ▶ L'interdiction des poids lourds en transit sur la RN 20 entre Longjumeau et Artenay.
- ▶ Une véritable politique de transports collectifs rapides, fiables et incitatifs pour les sud franciliens.



Nous avons besoin de votre participation pour démontrer la mobilisation et la détermination de la population sur ce sujet.

Il s'agit simplement de proposer un tract aux automobilistes aux feux de Linas.

Les responsables d'A10 gratuite et BVVB seront présents tout au long de l'opération, accompagnés d'élus de nos communes.

1 heure à nos côtés sera la bienvenue.

Pour en faciliter l'organisation, nous vous invitons à nous faire connaître le moment où vous pourriez participer à cette manifestation. Un simple mail en retour aux adresses suivantes : a10gratuite@free.fr ou info@bvvb.org avec votre nom et l'horaire qui vous convient suffit ou par téléphone au **06 81 08 23 11**.

Organisation :

- Journée : **jeudi 18 juin 2015**
- Horaires : **de 6h30 à 9h**
- Lieu : Feux de Linas sur la RN 20
- Sécurité : se munir de son **gilet de sécurité** (nous pouvons vous en prêter si besoin)

Merci d'avance.

DOSSIER « MERVEILLES DU SOLEIL »

Les beaux jours sont revenus. Les nuisances semblent également être revenues. Fumées et odeurs, reviennent, parfois en semaine, et surtout le week-end. Nous vous rappelons ci-dessous le compte rendu de la rencontre JP Meur/BVVB du 5 mars 2015 :

« Dossier « Merveilles du Soleil » : Gérard TESSIER a regretté le manque d'implication municipale sur ce sujet, la délivrance des licences et l'autorisation d'exercer à ce commerçant peu respectueux de l'environnement et des riverains. Le Maire a expliqué qu'il n'a fait que d'appliquer la législation aux regards des documents réclamés et officiels pour l'exercice de ces prestations. Les efforts d'améliorations faites par le Gérant sont incontestables. Gérard TESSIER fait remarquer les manquements à la législation du Gérant en ouvrant les vasistas de toit pour l'évacuation des fumées lorsque celles-ci sont trop importantes à l'intérieur du commerce. Le Maire en est parfaitement conscient. Gérard TESSIER a rappelé que les beaux jours arrivent et qu'ils seront à nouveau accompagnés des nuisances. Les riverains ne manqueront pas de le rappeler à la Municipalité. Le Maire a évoqué la réponse du sous-préfet suite à notre intervention auprès de ses services. C'est donc bien notre Maire qui est garant de la bonne application sur sa commune. Gérard TESSIER a fait remarquer que tant que cette pratique de cuisson communautaire sera effectuée, les nuisances persisteront, et que deux organismes informent largement sur les risques de santé pour les consommateurs et les riverains (ANSES et INVS). Gérard TESSIER a également évoqué une action groupée auprès du Procureur si ces nuisances persistent, tout en rappelant qu'il n'y a pas volonté de notre part de faire cesser cette activité et de causer des pertes d'emplois. Ce dossier risque donc de perdurer au cours de cette année et le Maire en est tout à fait conscient. »

ADHERENTS MERVEILLES DU SOLEIL

Depuis un peu plus d'une année, nous avons mis en place une procédure pour essayer d'atténuer les nuisances que vous subissez. Hélas, bien que quelques améliorations dont se contente la Municipalité aient été effectuées, le Gérant de ce magasin ne respecte pas forcément les règles d'hygiène qui lui sont imposées. Il faut donc poursuivre notre action pour que vous n'ayez plus de fumée, et surtout que les odeurs cessent.



BVVB s'est investie dans ce dossier et est intervenue à plusieurs reprises auprès de la Municipalité, a écrit au sous-préfet et vous a rendu compte de toutes ces actions.

Nous espérons avoir répondu, certes en partie, à vos demandes. Ce dossier sera difficile à résoudre et engage pour BVVB des frais administratifs. Votre regroupement a permis de limiter nos dépenses.

Nous vous remercions donc de bien vouloir à nouveau nous apporter votre confiance, en renouvelant votre cotisation à réception de cette info en utilisant le formulaire ci-dessous.

Pourquoi adhérer :

Agir collectivement

Contre toute nuisance et dans l'intérêt de tous (bruit, pollution, incivilités,...)



Pour une amélioration du cadre de vie (préservation d'un équilibre habitat / espaces verts, réaménagement de la RN20, ..)

Pour un urbanisme raisonné (de faibles hauteurs d'immeubles, des espaces verts, une offre de transport et de services cohérents,...)

Pour faire valoir nos droits de citoyens à choisir notre environnement sur notre lieu de vie



S'informer, échanger

Sur les projets du territoire

Sur les travaux dans notre commune

BULLETIN D' ADHESION 2014-2015

Nom du parrain : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Nombre de personnes habitant le foyer : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Localité : _____

Tel : _____ Email : _____

Cotisation versée : _____ Chèque : Espèces :

Participation minimale par foyer : 6 € Chèque à libeller à l' ordre de « Bien Vivre à La Ville du Bois ». Un reçu vous sera envoyé dès réception de votre adhésion

FETE DES ASSOCIATIONS

Cette manifestation aura lieu le dimanche 6 septembre, sous la forme d'un forum des Associations. Pour des raisons d'économie, la Municipalité avait décidé que cette journée se déroulerait, sur le site du gymnase des « Bartelottes ». Des contraintes de sol oblige la Municipalité à déplacer cette manifestation vers l'Escale.

Comme chaque année, BVVB sera présente et c'est avec plaisir que nous vous rencontrerons à notre stand pour y échanger sur les thèmes qui vous touchent particulièrement.



DRAME EVITE

En fin d'après-midi du mardi 2 juin, le plafond du petit gymnase s'est effondré. La photo parue dans le Parisien du 5 juin montre l'importance des dégâts.



C'est accident s'est produit à l'arrivée des filles du Club de Danse de la Ville du Bois. Par chance, il n'y avait personne dans le petit gymnase. Les experts de la compagnie d'assurances de la Municipalité devront rendre compte à notre Maire les causes de ce sinistre. Comment un faux plafond peut-il s'écrouler ?